

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle multifonctionnelle du 771 chemin de la Beauce le 18 novembre 2025, à compter de 19h00.

**Sont présents :**

Madame la conseillère Emmanuelle Courville ainsi que Messieurs les conseillers Mathieu Champagne, Francis Adam, Bruno Napert, Daniel Jacques et Steve Bissonnette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**2025-11-69**

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Emmanuelle Courville, appuyé par le conseiller Francis Adam et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2025
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 30 septembre 2025 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) Dépôt des documents
    - i. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
  - d) Représentant aux différents secteurs d'activités – Nominations
  - e) Représentante désignée par la municipalité au réseau Biblio de la Montérégie - Nomination
  - f) Maire suppléant et substitut du maire à la table des maires de la MRC Marguerite D'Youville - Nomination
  - g) Délégué et d'un délégué substitut au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Nominations
  - h) Membres du comité consultatif d'urbanisme – Nominations
  - i) Communication de renseignements au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) – Adoption
  - j) Appui à la grande semaine des tout-petits – Adoption
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
  - b) Déneigement et entretien de la patinoire – Octroi de contrat
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC

- a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE
  - a) Rapport du représentant
  - b) Octroi d'une subvention au groupe musical Father 'n'son - Adoption
- 11- LOISIRS
  - a) Rapport du représentant
- 12- AUTRES DOSSIERS
- 13- CORRESPONDANCE
- 14- PÉRIODE DE QUESTION
- 15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-11-70

**3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025**

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2025, tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 30 septembre 2025**

La directrice générale mentionne que le suivi des décisions découlant de la séance a été effectué.

**b) Lecture et adoption des comptes**

2025-11-71

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au 18 novembre 2025 au montant de 300 659,67 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Mathieu Champagne et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 18 novembre 2025 au montant de 300 659,67 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) Dépôt des documents**

- i. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

**d) Représentants aux différents secteurs d'activités – Adoption**

2025-11-72

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite assurer une représentativité adéquate et une répartition équitable des responsabilités au sein des différents secteurs d'activités de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la désignation de représentants permet de faciliter la coordination entre les élus, l'administration municipale et les citoyens dans les dossiers relevant de chaque secteur;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus municipaux ont manifesté leur intérêt à agir à titre de représentants dans les domaines mentionnés ci-dessous;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Francis Adam, appuyé par la conseillère Emmanuelle Courville et unanimement résolu :

**QUE** la conseillère et conseillers municipaux suivants soient nommés à titre de représentants pour les secteurs d'activités de la Municipalité de Calixa-Lavallée, et ce, pour la durée de leur mandat ou jusqu'à modification par le conseil :

Bâtiments et propriétés municipales : conseiller Mathieu Champagne

Sécurité civile et prévention des incendies : conseiller Daniel Jacques

Voirie et aqueduc : conseiller Steve Bissonnette

Urbanisme et mise en valeur du territoire : conseiller Bruno Napert

Environnement : conseiller Francis Adam

Culture et patrimoine : conseillère Emmanuelle Courville

Loisirs : conseiller Mathieu Champagne

**ADOPTÉE**

**e) Représentante désignée par la municipalité au réseau Biblio de la Montérégie - Nomination**

**2025-11-73**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Calixa-Lavallée est membre du Réseau Biblio de la Montérégie;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de désigner une représentante officielle de la Municipalité afin d'assurer la liaison et la participation aux activités du Réseau;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal juge opportun de confier ce mandat à une élue municipale œuvrant dans le secteur de la culture et du patrimoine;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Steve Bissonnette, appuyé par Mathieu Champagne et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la conseillère Emmanuelle Courville soit désignée à titre de représentante officielle de la Municipalité de Calixa-Lavallée auprès du Réseau Biblio de la Montérégie;

**QUE** madame Courville soit autorisée à participer aux rencontres, à exercer les droits et responsabilités liés à cette désignation et à faire rapport au conseil municipal, au besoin.

**ADOPTÉE**

**f) Maire suppléant et substitut du maire à la table des maires de la MRC Marguerite D'Youville - Nomination**

**2025-11-74**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal doit désigner parmi ses membres un maire suppléant pour suppléer le maire en cas d'absence ou d'empêchement;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal doit également désigner un substitut du maire afin de siéger à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville lorsque celui-ci est dans l'impossibilité d'y assister;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à la nomination du conseiller qui agira à ces fonctions pour la Municipalité de Calixa-Lavallée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Jacques, appuyé par le conseiller Francis Adam et résolu à l'unanimité ;

**QUE** le conseiller Bruno Napert soit nommé maire suppléant pour la Municipalité de Calixa-Lavallée;

**QUE** le conseiller Bruno Napert soit également désigné substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville, pour la durée du mandat.

**ADOPTÉE**

**g) Délégué et délégué substitut au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Nominations**

**2025-11-75**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Calixa-Lavallée est membre de la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent;

**CONSIDÉRANT QUE** la convention constitutive de la Régie prévoit la désignation, par chaque municipalité membre, d'un délégué et d'un délégué substitut pour siéger au Conseil d'administration ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à la nomination de ces représentants pour la Municipalité de Calixa-Lavallée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Emmanuelle Courville et résolu à l'unanimité ;

**QUE** le maire Daniel Plouffe soit désigné à titre de délégué officiel de la Municipalité de Calixa-Lavallée au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent;

**QUE** le conseiller Daniel Jacques soit désigné à titre de délégué substitut pour représenter la Municipalité en l'absence du délégué titulaire;

**QUE** ces nominations soient effectives à compter de la présente résolution et demeurent en vigueur pour la durée du mandat.

**ADOPTÉE**

**h) Membres du comité consultatif d'urbanisme – Nominations**

**2025-11-76**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Calixa-Lavallée possède un comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à la nomination des membres de ce comité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Champagne, appuyé par le conseiller Francis Adam et résolu à l'unanimité ;

**QUE** le comité du CCU à la suite de la nomination ci-haut précitée, se compose ainsi :

Madame Lise Chevette, représentante des citoyens ;  
Monsieur Pierre Jacques, représentant des citoyens ;  
Madame France Jacques, représentante des citoyens ;  
Monsieur Antoine Goyette, représentant des citoyens ;  
Monsieur Bruno Napert, représentant du conseil et président ;  
Madame Emmanuelle Courville, représentante du conseil.

**ADOPTÉE**

**i) Communication de renseignements au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) – Adoption**

**2025-11-77**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Marguerite-D'Youville est partie à une entente avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), intitulée Entente relative à la communication de renseignements de nature personnelle et confidentielle à une municipalité régionale de comté, signée le 11 avril 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente vise à favoriser le développement des activités agricoles ou la protection du territoire agricole, notamment par le

partage de renseignements confidentiels et personnels relatifs aux exploitations agricoles enregistrées auprès du MAPAQ;

**CONSIDÉRANT QUE** les renseignements visés sont détaillés à l'annexe 1 de l'entente et comprennent, entre autres, des données de localisation, de production végétale et animale, de revenus agricoles, de mise en marché, d'agrotourisme et de tenure des unités d'évaluation;

**CONSIDÉRANT QUE** ces renseignements sont détenus par la MRC, mais appartiennent aux municipalités locales de son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la communication de ces renseignements est encadrée par les dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), notamment l'article 41.2, et par les obligations de sécurité prévues à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics (RLRQ, chapitre G-1.03);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Jacques, appuyé par le conseiller Bruno Napert et résolu à l'unanimité ;

**D'AUTORISER** la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC) à communiquer au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) les renseignements personnels et confidentiels identifiés à l'annexe 1 de l'entente conclue entre la MRC et le MAPAQ, dans le respect des modalités prévues à ladite entente.

**ADOPTÉE**

**j) Appui à la grande semaine des tout-petits – Adoption**

2025-11-78

**CONSIDÉRANT QUE** la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits se tient du 17 au 23 novembre 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette semaine se tient sous le thème : *10 ans d'ascension et encore tant à gravir ! Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.*

**CONSIDÉRANT QUE** la Grande semaine des tout-petits vise notamment à :

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits ;
- Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité ;
- Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt ;
- Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans ;
- Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

**CONSIDÉRANT QUE** les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Emmanuelle Courville, appuyée par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**QUE** le conseil municipal autorise le maire à proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande semaine des tout-petits !

**ADOPTÉE**

## **5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Mathieu Champagne mentionne que la Municipalité a conclu l'achat de l'Église le 30 octobre dernier et entamera les démarches pour la désacralisation de cette dernière.

### **b) Déneigement et entretien de la patinoire – Octroi de contrat**

2025-11-79

**CONSIDÉRANT QU'**un contrat de déneigement et d'entretien de la patinoire pour la saison 2025-2026 doit être conclu et signé ;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel d'offres a eu lieu du 1er novembre 2025 au 13 novembre 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Calixa-Lavallée accepte la plus basse soumission conforme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Steve Bissonnette et unanimement résolu :

**D'OCTROYER** le contrat de déneigement et d'entretien de la patinoire pour la saison 2025-2026 à Rémi Francis pour un montant forfaitaire de 8 000 \$ taxes incluses ;

**D'AUTORISER** la directrice générale à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

**ADOPTÉE**

## **6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Jacques mentionne que le service des incendies de Verchères a effectué une intervention sur notre territoire le 11 novembre dernier relativement à un fil électrique qui obstruait la rue pendant la panne de courant. Il mentionne également aux citoyens que la salle multifonctionnelle ainsi que la cuisine sont toujours à la disposition des citoyens lors d'événements majeurs afin qu'ils puissent venir se réchauffer, charger leurs appareils ou même se faire à manger. Le 19 novembre à 13h55 le ministère de la sécurité publique va effectuer un exercice téléphonique.

## **7- VOIRIE ET AQUEDUC**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Steve Bissonnette mentionne que des travaux d'élargissement de la chaussée ont eu lieu le 27 octobre dernier au coin de la rue Labonté et du chemin du Second-Ruisseau. Également, un ponceau a été réparé sur le chemin des Bois Blancs.

## **8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'une rencontre du CCU aura lieu prochainement afin d'analyser différents dossiers reçus pendant la période électorale.

## **9- ENVIRONNEMENT**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Francis Adam mentionne qu'avec l'hiver qui arrive, de penser à bien isoler votre maison : vérifiez portes, fenêtres et coupe-froids. L'installation de thermostats électrique un une précision accrue et permettent précision accrue d'abaisser les coûts de chauffage d'environ 10%. Les gouvernements et plusieurs organismes proposent des programmes d'aide financière.

## **10- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

La conseillère Emmanuelle Courville mentionne que le marché de Noël de la municipalité aura lieu le samedi 6 décembre à l'hôtel de Ville et permettra aux citoyens de la Municipalité de connaître et d'encourager les artisans locaux.

### **b) Octroi d'une subvention au groupe musical Father 'n'son – Adoption**

2025-11-80

**CONSIDÉRANT** la demande de subvention déposée par Nathalie Beaulac, représentante du duo musical Father'n'Son, composé d'Éric Derkzen van Angeren et Olivier Derkzen van Angeren, originaires de Calixa-Lavallée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le duo Father'n'Son a remporté la première place du concours « Québec à Memphis » tenu à Montréal le 7 octobre 2025, organisé par la Société Blues de Montréal en association avec la Blues Foundation de Memphis ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette distinction leur permet de représenter le Québec à Memphis, du 13 au 17 janvier 2026, lors de l'International Blues Challenge, compétition internationale reconnue dans la catégorie Solo/Duo ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette participation permettra de promouvoir le talent artistique de Calixa-Lavallée et du Québec à l'échelle nationale et internationale, tout en offrant des opportunités de réseautage et de visibilité aux artistes locaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le duo sollicite une aide financière afin de couvrir une partie des frais liés au transport, à l'hébergement, aux repas, aux passes et aux activités de la compétition ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite soutenir la culture locale et la promotion des artistes de son territoire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Mathieu Champagne, appuyé par le conseiller Francis Adam et unanimement résolu :

**QUE** la Municipalité de Calixa-Lavallée octroie une subvention d'un montant de 1 000 \$ à Father'n'Son, afin de contribuer aux frais liés à leur participation à l'International Blues Challenge à Memphis.

**ADOPTÉE**

## **11- LOISIRS**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Mathieu Champagne mentionne que les familles auront la chance de venir rencontrer le Père Noël samedi le 6 décembre à l'Église et qu'un photographe sera sur les lieux pour capter le moment.

## **12- AUTRES DOSSIERS**

Il n'y a aucun autre dossier.

## **13- CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance.

#### **14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public :

**Chantal Dionne, 447 chemin de la Beauce :**

Questionne le conseil en lien avec la panne de courant survenue la semaine dernière.

**Renée Pigeon, 447, chemin de La Beauce :**

Questionne le conseil à savoir si les séances seront filmées prochainement.

**Ayala Peer, 573, chemin de la Beauce :**

Félicite le nouveau conseil municipal en place. Elle questionne le conseil concernant la subvention octroyée à Monsieur Louis Tremblay. Elle demande également quelles sont les prochaines étapes concernant le réaménagement du parc Calixa-Lavallée.

#### **15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2025-11-81**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel Jacques, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu que la présente session soit levée à 19h22.

**ADOPTÉE**

---

Daniel Plouffe  
Maire

L'assemblée est close.

*Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Daniel Plouffe  
Maire

Je, \_\_\_\_\_, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Pénélope Larose  
Directrice générale et greffière-trésorière